

COLLÈGE PONSARD

VIENNE

Livre d'Or

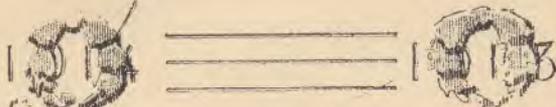
GRANDE GUERRE

1914-1918

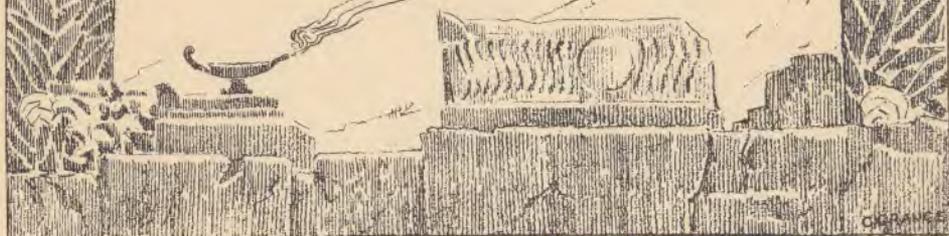
COLLÈGE PONSARD



SE SOUVENIR



LIVRE D'OR



ORANGE

COLLÈGE PONSARD

V I E N N E

Livre d'Or

GRANDE GUERRE

1914 - 1918



Édité

par l'Association Amicale

des Anciens Elèves

du Collège

—

1923

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE PONSARD

COMITÉ D'ADMINISTRATION

(1913-1921)

<i>Président</i>	M. JULES PAJOT, avoué ;
<i>Vice-Présidents</i>	M. FRANÇOIS VAGANAY, industriel ; M. MAYOUD, docteur en médecine ;
<i>Secrétaire</i>	M. GONON, agent d'assurances ;
<i>Secrétaire-adjoint</i> ...	M. BOURBONNAIS, ingénieur ;
<i>Trésorier</i>	M. PIROARD, comptable ;

MEMBRES :

MM. GALIBERT, filateur ;
MONTAGNON, agent-voyer ;
VEYRE, comptable ;
VILLARD, secrétaire honoraire de la Mairie ;
DUPOINTEL, employé à la Caisse d'Épargne ;
CUTIVET, notaire, à Saint-Alban-du-Rhône ;
REYGNER, minotier ;
GOUJON, commis-voyer ;
JACQUIER, architecte ;
PIERRET, représentant de commerce ;
SILVESTRE JOSEPH, manufacturier ;
GUERRIER JOACHIM, représentant.

d'actes de dévouement demeurés ignorés ; dans leur concision, elles ont une éloquence qu'aucun commentaire ne saurait égaler. Puissent-elles faire sentir à ceux qui n'ont pas pris part directement au drame la grandeur du don total d'eux-mêmes qu'ont fait nos morts à une cause qui nous dépasse tous !

Qu'ils soient tombés dans un secteur obscur ou que leur mort s'illumine du reflet d'un nom glorieux comme la Marne, l'Yser ou Verdun ; frappés en plein cœur, face à l'ennemi, ou contraints dans un lit d'hôpital à une longue lutte avec la mort, ils ont tous eu une foi ardente dans les destinées de notre Patrie ; ils ont tous contribué par leur sacrifice à bouter l'ennemi hors de France.

Admirable exemple pour leurs jeunes camarades ! C'est pendant leurs années de Collège qu'ils puisent les énergies morales qui les armeront pour les luttes de la vie. Leurs glorieux aînés, dont ils peuvent lire tous les jours les noms gravés sur les tables de marbre que l'Association des Anciens Elèves a fait dresser à leur intention, ont reçu sur les mêmes bancs qu'eux la même formation intellectuelle et morale ; ils en ont prouvé l'excellence. Les leçons d'héroïsme qu'ils y ont apprises de l'antiquité classique et de notre histoire nationale ne les ont laissés inférieurs à aucun devoir ; ils se sont trouvés armés pour toutes les tâches, pour tous les sacrifices. Que leurs jeunes camarades pensent à eux en lisant la magnifique harangue de Périclès à la mémoire des jeunes Athéniens tombés pour la défense du sol natal menacé par les Barbares. Ou plutôt qu'ils lisent les pages de ce Livre d'Or ; ils y trouveront les titres de noblesse de leur Collège ; ils sauront en être dignes.

Les familles des morts, les mères, les épouses qui, simplement, le cœur brisé mais l'âme haute, ont donné à la Patrie un être infiniment cher, trouveront dans ce Livre d'Or des motifs d'une juste fierté. Elles aussi ont consommé le sacrifice complet. Puisse la certitude que leurs morts ne seront pas oubliés les consoler dans leur douleur !

Mais la fidélité du souvenir ne suffit pas. Les morts commandent aux vivants de poursuivre leur tâche. Ils sont tombés pour sauver la liberté du sol natal et de leurs foyers ; la victoire nous l'a assurée, mais nous devons la maintenir.

Ils ont pensé aussi que leur sacrifice aurait une portée plus haute ; ils ont entrevu pour leurs enfants un avenir idéal, dans lequel les cités humaines ne seraient pas fondées uniquement sur la force brutale et l'égoïsme, mais sur la justice, la concorde et la bonne volonté !

Soyons fidèles à cet idéal, quelque lointain qu'il puisse parfois nous apparaître. Travaillons de toutes nos forces à le faire pénétrer peu à peu dans la réalité. Dans cette tâche sacrée, les héros dont les noms sont inscrits dans ce Livre d'Or seront nos guides et nos inspirateurs.

ELIE CARTAN,

Professeur à la Sorbonne,

Ancien élève, Membre d'honneur de l'Association.

CÉRÉMONIES

EN L'HONNEUR

DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE PONSARD

MORTS POUR LA FRANCE

Le dimanche 5 juin 1921, dès 10 heures du matin, la Cour d'honneur du Collège présentait un aspect inaccoutumé : aux jeux et aux cris de joie des jeunes enfants, avaient succédé les conversations plutôt empreintes de tristesse des anciens élèves qui s'y réunissaient pour rendre un pieux hommage à la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur pendant la grande guerre.

C'était, en effet, le jour fixé par le Comité d'administration de l'Association amicale des anciens élèves pour l'inauguration solennelle des plaques commémoratives qu'il avait fait apposer sous le vestibule d'entrée et sur lesquelles sont gravés en lettres d'or les noms des 63 camarades, professeurs et anciens élèves, morts glorieusement pour la défense de la Patrie.

A 11 heures, les trompettes du 13^e chasseurs à cheval annoncent le commencement de la cérémonie. Les anciens se groupent alors sous le vestibule, tandis que les jeunes entourés de leurs maîtres, se tiennent à l'entrée de la cour dont le grand portail reste ouvert.

Autour de M. Jules PAJOT, maire de Vienne et président de l'Association, se placent : M. MASCLE, sous-préfet, M. le Colonel MADAMET du 13^e chasseurs, commandant d'armes, les camarades BONNIER, président de la Chambre de Commerce ; BRESSE, conseiller général ; D^r MAYOUD, vice-président de l'Association. M. François VAGANAY, également vice-président, absent de Vienne, avait exprimé par lettre, ses regrets de ne pouvoir assister à la cérémonie.

On remarquait aussi la présence de MM. DEFFLASSIEUX et DIDIER, professeurs honoraires.

Au milieu d'un silence impressionnant, M. PAJOT procède à l'appel des noms inscrits sur les plaques et prononce un discours auquel répond M. BONTRON, principal du Collège.

Une sonnerie de trompettes annonce la fin de la cérémonie.

Tous les assistants vivement émus, se rendent ensuite à l'Église Saint-André-le-Haut, paroisse dont dépend le Collège, et où devait être célébré un service funèbre.

Représentants des autorités civile et militaire, professeurs, élèves, anciens élèves, familles des morts occupent les places qui leur avaient été assignées.

A l'Évangile M. l'Abbé LAMBERT, Curé de la paroisse et aumônier du Collège, glorifie en termes éloquents, le rôle du soldat français pendant la guerre ; puis les camarades REYMOND et PIERRET exécutent avec leur talent habituel, l'un sur le violon, l'autre sur le violoncelle des œuvres de Fauré, Franck et Grieg, accompagnés par M. GUÉRIN, organiste.

La veille avait eu lieu à 17 heures une cérémonie analogue au Temple protestant. La plupart des personnes citées plus haut s'y étaient rendues. M. le Pasteur MARTIN avait, en termes élevés, fait l'éloge des soldats morts pour la France ; le camarade PIERRET avait exécuté sur le violoncelle des morceaux fort appréciés et le camarade Gustave DIEDERICHS avait, de sa belle voix de basse, chanté un hymne aux morts.

Nous reproduisons ci-après les quatre discours prononcés au cours de ces cérémonies.

Discours de M. Jules PAJOT

MAIRE DE VIENNE

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

Messieurs et chers Camarades,

S'il est des morts qui ne doivent pas être oubliés, ce sont bien les morts de la grande guerre ; ce sont bien ceux dont nous voyons les noms inscrits en lettres d'or sous cette voûte que nous avons si souvent franchie autrefois, sans nous douter de ce qu'elle allait avoir un jour à commémorer.

Ce sont vos morts, chers parents, chers camarades, que nous ne cesserons de pleurer.

Ils ont répandu leur sang un peu partout sur la terre de France et surtout dans les Vosges, en Champagne, en Artois, dans la Somme, à Verdun, pour sauver la Patrie de l'esclavage, pour sauver l'honneur et pour venger l'affront injuste que lui faisait un ennemi cruel et perfide.

Ils ont donné sans compter leur avenir, leurs espérances et leur vie ; ils ont tout sacrifié en un mot sur l'autel de la Patrie.

Souvenez-vous de l'élan de la mobilisation, de tous ces engagements volontaires, de ces départs émouvants, de ces adieux où chacun refoulait ses larmes pour ne pas se décourager mutuellement, le cœur angoissé.

Saluons bien bas les pauvres mères meurtries qui ont vu leurs pauvres enfants jetés dans la fournaise. Inclignons-nous devant toutes les douleurs que les parents, les épouses, les frères, les sœurs ont ressenties jusqu'au plus profond de leur être et reportons-nous par la pensée vers les champs de bataille où la mort a fauché tant d'existences pour adresser à ceux que nous pleurons en particulier l'hommage de notre reconnaissance éternelle et de notre pieux souvenir.

En voyant cette cour où ils ont tous ri, chanté, couru et vécu quelques-unes des meilleures heures de leur existence, en évoquant l'époque où ils étaient de petits collégiens sans souci du lendemain, ne vous sentez-vous pas émus jusqu'aux larmes ?

Ah ! N'oublions jamais leur sacrifice.

N'oublions jamais aussi les dévastations faites sur notre sol par les hordes barbares. N'oublions jamais les attentats commis sur les personnes et sur les biens dans nos régions envahies.

Que leur mort héroïque soit un enseignement pour les générations futures.

Que la calamité nationale serve au moins à cimenter tous les cœurs et à resserrer les liens devenus autrefois trop lâches dans la société française. Que l'union sacrée persiste sous les plis du drapeau tricolore le plus longtemps possible pour la sauvegarde de l'ordre social et la grandeur de l'âme française.

Que cette union qui a tenu si longtemps sur les champs de bataille, qui s'est révélée si puissante et qui a donné naissance à tous les dévouements, que

cette union préside partout et dans tous les milieux. Que grâce à l'esprit libéral de nos lycées et collèges on voie de plus en plus fraterniser tous les Français en dépit de toutes distinctions de culte et de condition sociale.

Nos héros alors ne seront pas morts en vain. Faisons donc parvenir à leurs tombes lointaines l'écho de notre admiration sans bornes.

Écoutez leur appel : ils nous disent qu'il faut que notre chère Patrie se relève par le travail, le progrès, la concorde. Ils nous disent : affranchissez-vous des vieux égoïsmes, des rivalités sans cesse renaissantes, débarrassez-vous des préjugés sans nombre qui vous éloignent les uns des autres ; Ils nous disent encore : régénérez matériellement et moralement la nation ; que la fraternité, l'égalité et la justice sociale ne soient pas un vain mot ; Ils nous disent enfin : ne perdez pas de vue l'idéal splendide pour lequel nous avons tant souffert, pour lequel nous nous sommes sacrifiés.

L'Association Amicale des Anciens élèves du Collège Ponsard, qui a pris l'initiative de faire apposer ces plaques commémoratives sous le grand vestibule d'entrée de son ancienne maison, en confie les noms qui y figurent à la garde de tous les élèves présents et futurs. Ils pourront ainsi chaque jour s'en remplir les yeux et l'âme et prendre ainsi exemple sur leurs aînés.

C'est à bon droit que ces noms entreront dans l'Histoire et dans l'immortalité.

Car ceux qu'ils rappellent sont tombés pour que la France vive et soit libérée du joug étranger ; ils sont tombés pour qu'elle ne soit plus victime des invasions sanguinaires qui attentent périodiquement à son existence et pour le triomphe du droit sur la force.

Quels nobles exemples ! Quelles belles leçons !

L'Histoire dira un jour ce que fut cette grande épopée.

Et nous jusqu'à notre dernier souffle nous nous rappellerons tous ces chers camarades en apprenant à nos descendants à les honorer et à vénérer à tout jamais leur chère mémoire.

Discours de M. BONTRON

PRINCIPAL DU COLLÈGE

Monsieur le Président,
Messieurs,

Permettez-moi de rappeler les paroles que je prononçais le 13 juillet 1915, à cette cérémonie de fin d'année que nous célébrions avec l'angoisse qui étreignait nos cœurs, mais aussi avec les inébranlables espérances que nous puisions déjà dans le culte de nos premiers héros.

« Plus tard, disais-je, nous rendrons à tous, maîtres, élèves, collaborateurs de tout rang et de toute condition, confondus dans une même gloire, un hommage plus solennel et plus durable. Leurs noms que nous graverons sur le marbre

ou l'airain, nous diront ce qu'ils auront été, ce qu'ils ont fait, et ils seront pour nous l'exemple de tous les jours qui élève les âmes et fait naître les grandes et viriles résolutions. »

Ce jour est arrivé : l'Association des anciens élèves tient la promesse que nous avons faite et c'est avec des sentiments de profonde gratitude que j'accepte au nom du Collège, le dépôt sacré qu'elle veut bien nous confier.

Sur notre *Livre d'Or* qui n'est pas encore fermé, dont la dernière page n'est pas encore écrite, nous avons fait une place à toutes nos gloires, à tous ceux qui, par leurs actions d'éclat, par leur courage, leur dévouement, ont bien mérité de la patrie et ajouté de nouveaux fleurons à nos titres de noblesse. Mais nous devons un hommage plus grand, un souvenir plus solennel à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie et sont tombés noblement, face au drapeau, pour la France et pour l'humanité.

Ces plaques commémoratives, témoignage de notre piété, feront revivre à nos yeux leurs noms qui sont déjà gravés dans nos cœurs.

Tous ont droit à notre souvenir et à notre admiration. Ils sont partis sans hésitation, sans arrière-pensée, à l'appel de la patrie, hommes déjà dans la maturité de l'âge, pères de famille, abandonnant foyer et situation, jeunes hommes pour qui la vie s'ouvrait pleine de promesses, collégiens de la veille, arrachés brusquement à leurs études, ils sont partis, tous pleins d'enthousiasme, fiers de défendre la France menacée par les Barbares et de combattre pour le droit et la civilisation.

Mais les grandes causes demandent aussi de grands sacrifices. Ne semble-t-il pas que, comme dans les légendes des temps anciens, les dieux impitoyables exigent toujours pour être propices, des victimes expiatoires ? Ils sont tombés nombreux, phalange héroïque, sur tous les points de l'immense bataille, ils sont tombés, emportés par la terrible tourmente, sans distinction d'âge, de rang, de condition. Un seul instant, un coup aveugle du destin a suffi pour briser leur vie. Mais tout n'est pas mort en eux ; une lueur immortelle et divine a resplendi qui illuminera pour toujours leur courte existence.

Qu'il me soit permis dans cet hommage collectif de saluer plus particulièrement et avec une émotion que vous comprendrez, ceux qu'il nous a été donné de connaître plus intimement dans cette maison, les derniers venus dans notre grande famille universitaire, ceux enfin, vous me pardonnerez cette distinction, ceux enfin qui nous sont peut-être plus chers, parce qu'ils étaient plus près de notre cœur.

C'est d'abord nos bons et dévoués collaborateurs : MARCHAND, le poète à l'âme si délicate, le chantre inspiré de Ponsard, grand cœur dans un corps trop fragile ; c'est LAPRADE et MICOULET tombés parmi les premiers ; ce sont ensuite tous ces jeunes que j'ai vus grandir, insouciant, et qui, un beau jour, soldats avant l'âge, devenus subitement des hommes, sont partis, la confiance et l'espoir dans l'âme. Oh ! oui, honorons tous nos héros, comme ils le méritent. Le culte des morts a été de tous temps comme un devoir inné dans l'âme humaine, une survivance en quelque sorte des générations passées dans les générations présentes. Mais que dire de ceux qui ont disparu en pleine jeunesse, dans toute la floraison de leur intelligence ? De quel hommage sont-ils dignes, eux qui ont

tout donné d'eux-mêmes, jusqu'au suprême sacrifice ? Les Anciens les auraient mis sur leurs autels, et c'est en glorifiant les soldats tombés à Marathon et à Salamine, que le poète grec enflammait le courage des Athéniens pour lutter hier comme aujourd'hui, contre les Barbares venus d'Orient.

Leur exemple ne doit pas être perdu, et c'est à vous, mes chers amis, qu'il s'adresse plus particulièrement, à vous qui leur avez succédé dans cette maison.

Déjà, elle vous était chère, quand vous y êtes entrés après cinq ans d'absence, chère comme le foyer retrouvé, chère parce qu'elle avait abrité les vic-times meurtries de la grande guerre, parce que dans ces salles où vous avez repris vos places habituelles, à côté de la souffrance avaient passé la charité, le dévouement, le sacrifice.

Mais maintenant vous y trouverez encore quelque chose de plus, vous sentirez planer en quelque sorte au-dessus de vous, comme l'âme de nos héros. — Oh ! ne soyez pas la jeunesse oublieuse qui reste indifférente à tous les sentiments, à toutes les émotions. Arrêtez-vous souvent ici, relisez les noms de ceux qui sont inscrits sur ces marbres, rappelez-vous leur héroïsme, et je ne doute pas que cette pensée ne vous rende meilleurs, qu'elle n'éveille et développe en vous les sentiments de générosité, d'humanité, qu'elle n'active enfin et fortifie en vous le désir d'apprendre et la volonté d'agir.

Vos aînés vous ont montré le chemin ; ils vous ont montré ce que c'est que l'abnégation, ce que c'est que le sacrifice, ce que c'est enfin que le devoir. Suivez-les dans la voie qu'ils vous ont tracée, car vous aussi, vous aurez une grande tâche, une tâche souvent difficile à remplir.

Vous êtes encore à vos premiers rêves de vie ; bientôt vous serez aux prises avec les réalités. N'ayez aucune défaillance : restez toujours fermes, énergiques et surtout fidèles à cet idéal de justice, d'humanité qui a été celui de ceux dont nous glorifions aujourd'hui la mémoire. Ils vous ont laissé en héritage un glorieux blason : « Noblesse oblige ». Vous n'y faillirez pas.

Allocution prononcée par M. l'Abbé LAMBERT

CURÉ DE SAINT-ANDRÉ-LE-HAUT
AUMONIER DU COLLÈGE

Chers Messieurs,

Le Curé de Saint-André-le-Haut est heureux et fier aujourd'hui d'être l'Aumônier du Collège, puisqu'il peut à ce titre vous souhaiter une cordiale bienvenue dans cette modeste église qui fut votre chapelle.

C'est ici que, pour la plupart, vous êtes venus communier pour la première fois et prier bien souvent. C'est à l'ombre de ces vieux murs que les Camarades que vous pleurez ont, comme vous, grandi, joué, travaillé, ébauché des rêves d'avenir que la mort a cruellement brisés. C'est ici, enfin, que vous avez voulu, et je vous en remercie, que s'achève votre fête commémorative.

Laissez-moi tout d'abord m'incliner respectueusement devant la mémoire de vos morts et devant vous leurs pères et leurs mères, leurs femmes, leurs enfants, qui les avez généreusement mais douloureusement, offerts au Pays, à la grande cause qu'ils ont défendue et sauvée, celle de la justice et du droit.

Pour vous, certes, la plaque de marbre que l'on vient d'inaugurer à l'entrée du Collège n'était point nécessaire ; les noms glorieux qui y sont inscrits sont gravés profondément dans vos cœurs. Mais il est bon de laisser aux générations à venir un témoignage permanent de nos regrets, de notre admiration et de notre reconnaissance, et de les inviter à répéter après nous d'âge en âge : « Voilà ceux qui ont aimé leurs frères jusqu'à donner leur vie pour eux. »

Vos morts apprendront aux enfants et aux adolescents d'aujourd'hui que demain, devenus des hommes, ils auront à s'acquitter d'une dette immense envers leurs aînés qui, eux, sont morts pour les rendre libres et heureux, pour leur préparer une patrie meilleure, plus glorieuse et plus belle.

Ah ! ne restons pas sourds à la voix de ces morts qui ont payé de leur vie le droit de nous faire entendre leurs leçons. Ils sont de ceux, dont parle Lacordaire, de ceux qui, dit-il, se font irrésistiblement entendre « parce qu'ils ont mis du sang sur leurs paroles ».

Aussi bien, l'ancien Président Deschanel avait-il raison de dire : « Celui qui n'écoute pas nos morts est indigne de vivre. »

Écoutons-les donc. Ils ne peuvent pas nous tromper ; ils sont là où s'évanouit ce que l'Écriture appelle « la fascination de la bagatelle », là où les réalités apparaissent lumineuses, dégagées des passions, des intérêts, des chimères, des préjugés, des insouciances qui ici-bas les obscurcissent et mettent entre elles et nous comme un brouillard.

Pour eux, le brouillard est tombé ; ils vivent et parmi les clartés d'outre-tombe, ils nous disent :

« Aimez-vous les uns les autres. Souvenez-vous que c'est coude à coude, cœur à cœur, que pendant des mois et des années nous avons tenu tête à l'envahisseur, sans nous inquiéter de ce qu'on appelait parti, opinion ou classe ou profession, ne connaissant que des Français : songez qu'au flanc des collines de Lorraine et d'Artois, aux plaines de Champagne, c'est côte à côte, dans la même terre sanglante que nous reposons.

« Arrière les intérêts mesquins, les basses rivalités ; assez de rancunes, assez de haines ; assez de luttes fratricides. A côté du champ des discussions inévitables, condition de progrès, gardez toujours et défendez avec énergie contre quiconque le terrain sacré de l'union, celui-là où l'on n'enchaîne point son cœur à ses idées, où chacun va à tous, et tous à chacun la main tendue et une même fraternelle sympathie dans le même clair regard. »

Ils nous disent : « Aimez surtout ces pères, ces mères en deuil, ces orphelins vêtus de noir ; que votre affection dévouée les guide, les assiste, les console. »

Ils nous disent : « Aimez la France ! Avant nous elle était grande et belle. Empourprée de notre sang, elle est incomparable. Nous l'avons sauvée, nous avons lavé dans notre sang la honte et la souillure de la vieille défaite, nous

l'avons replacée la première dans l'estime du monde ; de grâce, ne la laissez pas déchoir. Faites-la respecter. Faites-lui payer tout ce qui lui est dû. Elle a assez souffert !

« Gardez-lui l'ordre dans la liberté et l'autorité, et la paix qui est « le repos dans l'ordre ». Faites sa place, une bonne place à la religion qui en rattachant les hommes entre eux et à Dieu, donne la meilleure base à l'autorité, retient les écarts de la liberté, et mieux que la force, garantit la paix dans la justice et la fraternité. »

Que nous disent-ils encore ? « Chaque fois que vous êtes en face d'un grand devoir, consultez-nous et ne mettez pas en péril l'œuvre des morts. Nous avons les yeux sur vous : ne faites rien de lâche, rien qui soit indigne de notre mémoire. »

Ils nous disent enfin : « Sachez que la vie présente n'est pas toute la vie, qu'elle n'est qu'un moment de votre existence totale, qu'elle n'a pas son but, qu'elle ne s'explique aux yeux de la raison comme aux yeux de la foi qu'en se continuant dans une autre vie où tous les problèmes trouvent leur solution, tous les sacrifices leur raison d'être, tous les opprimés leur revanche, toutes les nobles vies leur achèvement. »

Sachez que « Dieu seul est grand » et que la vraie sagesse consiste à travailler, à souffrir, à vivre, à mourir pour Lui, puisque Lui seul, maître souverain et souverain juge dispose de l'autorité qui commande le sacrifice et de l'éternité qui le récompense.

« Ecoutez vos morts et priez pour eux. »

Allocution prononcée par M. le Pasteur MARTIN

Messieurs,

En ce jour nous sommes réunis ici pour apporter un témoignage de reconnaissance à ceux d'entre nous qui par leur sacrifice nous permettent de nous trouver dans le calme après la tempête, dans le repos après le dur labeur, dans la paix après la guerre, pour montrer notre sympathie profonde à leurs familles affligées et pour former en faveur de notre Patrie, le souhait que les Israélites de jadis faisaient monter vers leur Dieu en pensant à Jérusalem, la ville sainte.

« Que la paix soit dans tes murs,
Et la tranquillité dans tes palais. »

Quel vœu serait plus opportun et plus naturel ? Quel avantage plus précieux pourrions-nous désirer ?

Pourquoi, en effet, les meilleurs d'entre nous ont-ils lutté avec une constance invincible, avec de si persévérants efforts qu'ils ont fini par nous assurer la victoire ? Si ce n'est parce qu'ils ont entrevu à travers le sombre orage les

douces lueurs de l'aurore annonçant la paix. « Nous voulons, disaient-ils, que cette guerre soit la dernière ! » si ce n'est parce qu'ils ont entrevu pour leur pays une ère renouvelée de bonheur et de prospérité.

Permettez-moi d'évoquer ici un souvenir personnel, le souvenir d'un jeune ami, sorti d'une humble famille d'ouvriers, engagé volontaire à 17 ans, mort à 18 ans en montant à l'assaut d'une mitrailleuse. A l'âge où les impressions religieuses ont le plus de naïveté et de fraîcheur il avait voulu se destiner au sacerdoce, mais il avait ensuite laissé le doute étendre sur ses premières convictions une ombre néfaste et assombrir son premier enthousiasme. Puis après de rudes expériences il était revenu à une foi plus mûrie, plus personnelle, partant plus solide. Le 1^{er} août 1918, trois jours avant que la mort vint le frapper, il m'écrivait :

« Très cher et vieil ami.

« Votre réconfortante lettre m'arrive au suprême moment, mais il fait « beau temps et j'y vais de bon cœur. Que Dieu garde les miens, les vôtres et « par dessus tout la France. »

Eux aussi ces jeunes héros dont il nous faudra toujours nous souvenir, ils ont à leur manière redit avec le Psalmiste :

« O France, que la paix soit dans tes murs,
Et la tranquillité dans tes palais. »

La paix, mais non pas toute sorte de paix. Pendant la guerre on nous a souvent proposé une paix blanche où il n'y aurait ni vainqueur, ni vaincu, où chacun, agresseur et victime, rentrerait chez soi panser ses blessures sans que jamais pussent être élucidés lequel des adversaires avait eu les premiers torts.

Cette paix contraire à toute justice, nos soldats ne l'ont pas voulue. Ils ont voulu la paix mais par le droit et par la justice, par le respect des droits de tous les peuples, des plus petites comme des plus grandes nations. Ils ont voulu la paix dans la Liberté en assurant à chaque nation les moyens d'assurer ses intérêts, son honneur, son indépendance et sa Liberté.

Et tout cela, les meilleurs l'ont compris, ne pouvait se réaliser que par la concorde et la fraternité. Ah ! Quel beau rêve que celui d'une société des nations et honneur à ceux qui ont essayé de le réaliser malgré toutes les difficultés de l'heure présente. Sous une forme ou sous une autre leur œuvre subsistera, ira même en grandissant et deviendra cet arbre gigantesque de la Parole qui couvre de son feuillage l'univers entier et abrite les nids de tous les oiseaux de l'air.

Chaque nation par ses aptitudes, ses caractères spéciaux, contribue à former une humanité variée et complète. Seule la paix peut permettre à chacune de vivre plus intensément sa vie propre, de développer ses facultés spéciales dans un ensemble harmonieux. États-Unis d'Europe, États-Unis d'Amérique, États-Unis d'Europe et d'Amérique en attendant que l'Asie elle-même soit entraînée dans ce concert universel, voilà le magnifique idéal dont le sacrifice de nos héros nous permet d'entrevoir la réalisation dans l'avenir.

La paix, mais non pas toute sorte de paix. Eux qui ont donné leur sang pour la justice, pour la liberté et pour la fraternité, ils n'ont pas voulu d'une paix obtenue par l'écrasement des faibles, par l'effacement des convictions ou

par l'engourdissement des volontés se résignant au mal ; ils se sont unis pour chasser hors de France l'ennemi qui la souillait de sa présence dans un effort commun.

Nous leur devons de rester unis pour la paix comme ils le furent pour la guerre, respectant mutuellement nos droits réciproques et conciliant nos intérêts divers. Nous leur devons d'oublier nos griefs les uns à l'égard des autres, essayant d'instaurer un régime où tous apporteront chacun selon ses capacités, son tempérament ou sa fortune leur concours le plus complet au bonheur et à la prospérité générales.

Ainsi voyant dans tous ceux qui nous entourent, des créatures ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que nous, nous essayerons par la justice de réaliser la paix sociale entre bourgeois et prolétaires, patrons et ouvriers, producteurs et consommateurs, nous leur devons de ne porter atteinte à la liberté de personne. Nous laisserons se manifester toutes les opinions ou toutes les convictions morales, religieuses ou politiques. Nous maintiendrons l'unité de l'esprit par le lien de la paix, laissant la vérité prévaloir par sa seule puissance et laisserons aux diverses idées les moyens de se répandre et de se propager. Ainsi s'établira la liberté de conscience sans laquelle l'homme se sent esclave et ne peut trouver le bonheur.

Cette liberté peut amener des chocs, des discussions, des heurts, sans doute, mais tout cela n'est que momentané.

Nos morts ont voulu la paix dans la fraternité. Quand il a fallu faire face à l'ennemi, quand notre France a été meurtrie par le talon des lourdes bottes allemandes, nous nous sommes sentis tous frères, tous citoyens du même pays, tous héritiers du même patrimoine que nous ont légué nos ancêtres et tous préparant un même avenir. Alors se sont effacées toutes nos divergences et nous nous sommes dressés dans un même élan pour repousser l'agresseur et sauvegarder pour nos descendants cet héritage de patientes découvertes, d'habitudes et de principes qui constitue l'âme et l'esprit de la France.

Cependant il ne faut pas fermer les yeux à l'évidence. A l'heure actuelle nous ne sommes pas encore arrivés au but et notre société vit dans un fâcheux état de déséquilibre.

D'un côté elle a fait d'immenses progrès dans le domaine matériel ; les sciences physiques ont pénétré plus profondément les secrets de la nature, les industries ont réalisé des merveilles et les arts techniques ont développé à l'infini tous les moyens de nous assurer une existence plus confortable, moins précaire que celle de nos devanciers.

D'un autre côté, au point de vue spirituel et moral, la civilisation n'a pas accompli les mêmes progrès, elle est restée stationnaire si même elle n'a pas rétrogradé. Surtout elle n'a pas su introduire dans la morale économique internationale les règles sûres et justes devant lesquelles chacun devrait s'incliner. « L'égoïsme sacré » qui est la seule règle que veuillent connaître à l'heure actuelle certaines nations les conduit, nous le voyons, les premières sur le chemin de l'abîme et accumule sur l'univers tout entier les plus sombres nuages.

De là le grand désordre que nous remarquons autour de nous, car dans un monde où le progrès moral n'est pas au niveau du progrès matériel toute con-

quête scientifique ne fait qu'accroître l'iniquité fondamentale en donnant une nouvelle puissance à l'arbitraire.

Quelques années avant la guerre un grand philosophe contemporain, Secrétan, a dit dans un passage vraiment prophétique : Il faut que cette civilisation se purifie et se transfigure au feu de l'amour ou qu'elle s'éroule dans l'incendie allumé par la haine qui couve partout.

Il est trop vrai de dire que si le pouvoir de l'homme a grandi, l'homme a diminué ; il est (ou il se croit) le maître du monde, il ne l'est plus de lui-même. Il faut qu'il apprenne à se maîtriser. Ce n'est pas une tâche facile au milieu des contradictions de ce temps.

La civilisation qui ne se manifeste ni par la culture morale et intellectuelle, ni par l'ordre n'est qu'une duperie.

Si on ne tend pas vers un ordre social tel que l'on puisse quitter la vie au terme de sa carrière comme l'olive mûre qui tombe en bénissant la terre sa nourrice et en rendant grâces à l'arbre qui l'a portée, on ne peut se vanter de collaborer aux progrès de notre pauvre Humanité.

C'est pourquoi il ne suffit pas de satisfaire des appétits matériels pour contribuer au bonheur. « L'homme, a dit Jésus-Christ, ne vivra pas de pain seulement. » Il faut donc apporter à l'homme la nourriture de l'intelligence, mais la science elle-même ne donne pas le bonheur. Elle a une puissance égale pour le bien et pour le mal, elle n'est qu'une arme dont le malfaiteur peut user pour le détriment de ses semblables et si tant des nôtres ont succombé dans une lutte effroyable, si aujourd'hui nous sommes invités à commémorer leur héroïsme, n'est-ce pas parce que nos adversaires ont su mettre bas tous les scrupules de l'honnête homme et lutter avec les armes les plus perfides et les plus déloyales. Si aujourd'hui encore nous nous débattons dans un inextricable conflit d'intérêts, n'est-ce pas parce que certains d'entre nous oublient trop facilement leurs promesses et leurs engagements.

Votre présence dans ce temple nous prouve que vous ne croyez pas qu'il faille seulement un peu d'or pour affranchir un pays, un peu d'instruction pour le rendre heureux. Vous avez compris la puissance de la Religion sans laquelle nous restons désarmés et impuissants. Vous avez compris que le vrai secret de la force et du bonheur consiste dans le don de soi-même, le sacrifice, c'est-à-dire l'art de s'oublier soi-même, le sacrifice, c'est-à-dire la science de mourir.

Tant que sur la terre il y aura des hommes qui regarderont avec confiance au Christ, proclamant sur la croix du Calvaire qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis, nous ne devons pas désespérer de l'avenir.

Non, ne désespérons pas de l'avenir. Un peuple où les jeunes savent ainsi donner le bon exemple à leurs aînés et se sacrifier en y allant de bon cœur, un peuple où tant d'hommes ont pu donner leur vie pour leur patrie, un tel peuple ne peut pas mourir.

Pour le sauver il faut qu'en lui se réveillent les puissances spirituelles qui lui ont donné sa personnalité à travers les siècles ; il lui faut se souvenir qu'il

ne peut y avoir de progrès durable et fécond sans la liberté mais qu'à son tour la liberté ne peut pas se passer d'un principe moral, sans quoi elle aboutit, elle aussi, au despotisme.

Telles sont les deux bases sur lesquelles il nous faut tenir ferme.

Pour nous chrétiens, nous regardons à notre Maître qui nous donne le modèle parfait de toutes les vertus individuelles et sociales, toutes les vertus qui font du croyant un homme nouveau, capable de réaliser les plus grandes choses. Par Christ nous nous tournons vers Dieu pour lui dire :

« O Père que ton règne vienne.

« Que ton règne vienne, ton règne de justice, de paix et d'amour fraternel. » C'est le cri qui, depuis plus de 1900 ans, monte du sein de l'humanité souffrante vers le ciel.

Et si ce règne n'est pas venu, c'est que l'esprit chrétien n'a pas encore assez pénétré dans le monde, assez pénétré dans nos cœurs. Nous restons trop repliés sur nous-mêmes, trop égoïstes.

Et ce que l'amour de Christ n'a pu accomplir en vingt siècles, ne croyez pas que la Science, la Religion de la solidarité, l'altruisme philosophique ou le communisme pourront l'accomplir en un clin d'œil.

Alors même que les ombres paraissent s'épaissir sur nos têtes, que les exigences déraisonnables et irréalisables de tant de nos semblables et les éruptions violentes de l'égoïsme antique nous feraient douter de tout, alors que l'aveuglement général devrait nous porter au découragement, n'importe ! Notre prière n'a pas le droit de se lasser ; l'humanité n'a ni le droit, ni la volonté de désespérer. Ne doutons jamais que puisse s'établir parmi nous le Royaume de Dieu et ne cessons pas de réclamer la réalisation de notre foi.

« Seigneur que ton règne vienne. »

Amen.

MEMBRES DU PERSONNEL MORTS POUR LA FRANCE

MARCHAND FELIX PROFESSEUR
LAPRADE RODOLPHE REPETITEUR
MIGOULET JEAN AUGTE REPETITEUR

DELAY SURVEILLANT
DELESTIT EMPLOYE

ANCIENS ELEVES MORTS POUR LA FRANCE

1914 — 1918

AVIGNON LUDOVIC
BARGE JOANNES
BENOIT MARIUS
BERNAY EDOUARD
BOURGEON ANDRE
BOUCHON LOUIS
BOVIER GEORGES
BOVIER MARCEL
DE BOYVEAU GASTON
BUFLETT GABRIEL
CAMUT LOUIS ALBERT
CAUDIERE GERARD
CHEVALIER LUCIEN
LOURD CAMILLE

CHOMARD PIERRE
CLERC LOUIS
COLAS GUSTAVE
CURNY PAUL
DOMER JULES
DUPOUX LOUIS
DUPUIS JEAN
GENEVAY HENRI
GENEVET EMILE
GERINIERE JEAN PIERRE
GEYNET EDOUARD
GUICHARD PIERRE
GUIGUE VICTOR
DUMAS JOSEPH
LUIZET CLAUDIUS

GUILLOT CLEMENT
HANUS ANDRE
JARNIEUX GEORGES
JOURNAUD JEAN
JULLIEN LOUIS
LEVY PIERRE
L'HUILLIER EMILE
LUIZET ELIE
MANIN LAURENT
METRAL LOUIS
MURET EMILE
PETREQUIN JOANNES
PINEL MAURICE
JULLIEN ABEL
VIENNOIS GABRIEL

POUZET CHARLES
PUZIN LOUIS
QUATRECOTE EMILE
RODILLON CLAUDE JOSEPH
ROYET JOSEPH
RUF ETIENNE
RUF LUCIEN
SERVOZ ROGER
SOUVRAZ LOUIS
STEHLY HENRI
THOMASSY JEAN
TONNERIEUX HENRI
VIVIER GEORGES
VIVIER ROBERT



PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS

MARCHAND Félix



Né à Valence le 1^{er} mai 1879.

Était professeur au Collège Ponsard lorsque la guerre éclata.

Mobilisé comme soldat au 115^e régiment territorial d'infanterie.

Mort le 30 mars 1917 des suites d'une maladie contractée en service.



LAPRADE Rodolphe

Né le 7 mars 1886 à Provins, Laprade fit ses études au Collège de cette ville. Après avoir accompli son service militaire au 89^e régiment d'infanterie il entra dans l'Université, comme répétiteur au Collège de Châlons-sur-Marne. Au mois d'octobre 1912, il fut nommé au même titre au Collège de Vienne.

Affecté, lors de la déclaration de guerre, comme sergent au 99^e de ligne, il prit part aux combats qui se livrèrent en Alsace. Blessé le 22 août au bras gauche, il fut soigné dans une ambulance à l'arrière et revint courageusement sur le front.

Le 24 août au combat de Saint-Blaise, il tomba grièvement blessé d'une balle à la tête et, comme nos troupes battaient en retraite à ce moment, il fut abandonné sur le champ de bataille, où le 28 août il fut relevé par l'ennemi. Conduit dans un hôpital de Strasbourg, il y expira le 24 septembre 1914, après de terribles souffrances.



MICOULET Jean-Auguste

Né à Beauregard (Ain) le 25 février 1879, Micoulet fit ses études au Collège de Villefranche-sur-Saône. Son service militaire accompli, il entra dans l'Université, où il exerça les fonctions de répétiteur successivement aux Collèges de Compiègne, de Châlons-sur-Marne, de Villefranche-sur-Saône, de Nantua et enfin de Vienne où il vint au mois d'octobre 1910.

Quand éclata la guerre, il fut mobilisé comme réserviste au 299^e d'infanterie puis au 252^e. Il se trouvait avec son régiment en Meurthe-et-Moselle, lorsqu'il fut enlevé le 12 décembre 1914, par un éclat d'obus, avec un groupe de ses camarades.

**DELAY**

Était surveillant au Collège lorsque la guerre éclata.

A été blessé en portant secours à son capitaine. Mort des suites de ses blessures.

Malgré toutes les recherches, il a été impossible d'obtenir des renseignements plus détaillés.

**DELESTIT Marcelin**

Était au service du Collège lors de la déclaration de guerre.

Il fut affecté au 14^e bataillon de chasseurs alpins.

Blessé dans les premiers combats, il mourut à l'hôpital de Bruyères (Vosges), le 10 septembre 1914.





É L È V E S

AVIGNON Ludovic



Né le 14 mars 1885 à Saint-Rambert-d'Albon (Drôme).

Sorti du Collège en 1903. Ingénieur civil des mines à Saint-Etienne.

Mobilisé le 2 août 1914, comme lieutenant au 138^e régiment d'infanterie.

Participe à la deuxième offensive sur Mulhouse (12-25 août 1914). Prend part à la bataille de l'Ourcq (6 septembre 1914) et à celle de Vincy.

Est tué le 20 septembre 1914 au cours d'une contre-attaque ennemie, près de Fontenoy (Aisne).

Chevalier de la Légion d'honneur (5 février 1920). Croix de guerre.

Citation à l'ordre du régiment :

Au combat du 20 septembre 1914 s'est avancé sous le feu de mitrailleuses très vij pour prendre au sujet de l'attaque, les ordres que lui criait le chef de bataillon, dont les deux jambes étaient brisées. A été tué.



BARGE Joannès

Né à Vienne le 17 août 1886.

Sorti au Collège en 1902. Élève architecte.

Affecté, à la mobilisation, au 299^e régiment d'infanterie comme caporal.

Tombé le 30 août 1914 au Haut-de-La-Paxe, inhumé sur le territoire de la commune de Moyen (Meurthe-et-Moselle).

Croix de guerre et Médaille militaire.



BENOIT Marius

Né à Vienne le 15 août 1889.

Sorti du Collège en 1904. Chirurgien-dentiste.

Appelé au service avec sa classe, il est incorporé au 52^e régiment d'infanterie à Montélimar, puis nommé dentiste régimentaire au 75^e à Romans. C'est avec ce régiment qu'il part lors de la déclaration de guerre.

Le 27 août 1914 il est tué à Desfosses, à 3 kilomètres d'Etival (Vosges).

**BERNEY Edouard**

Né à Valence, le 18 mai 1894.

Sorti du Collège en 1911. Admis à l'École Polytechnique en 1913; nommé à la mobilisation sous-lieutenant au 38^e régiment d'artillerie à Nîmes, il prend part à la défense de Verdun.

Croix de guerre avec la citation suivante :

Très zélé dans son service, fait preuve en toutes circonstances d'un complet mépris du danger; s'est rendu le 22 mai sur une position de mortiers soumise à un bombardement d'artillerie lourde et a assuré la continuation du feu de la section.

A été tué à Malancourt le 20 mars 1916.

**BOUCHON Louis**

Né à Sainte-Colombe-lès-Vienne le 23 septembre 1872.

Sorti du Collège en 1889; de l'École Polytechnique en 1893.

Capitaine au 2^e régiment d'artillerie de montagne lors de la déclaration de guerre.

A été tué à Lihons (Somme) le 25 septembre 1914. Chevalier de la Légion d'honneur. Croix de guerre.

A été l'objet de la citation suivante :

S'est signalé sans cesse par son ardeur, son entrain et son courage. Appelé en raison de ses capacités à la tête d'un groupe, est tombé mortellement frappé d'une balle au cours d'une reconnaissance.

Le Général commandant la 2^e Armée,
De Castelnau.



BOURGEON André

Né à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), le 6 décembre 1887.

Sorti du Collège en 1898.

Engagé volontaire au 4^e régiment de zouaves, à Tunis, le 7 octobre 1907, il termine son service comme officier de réserve au 3^e régiment de zouaves. A sa libération en 1909, il se fait inscrire comme avocat au barreau de Tunis.

Rappelé à l'activité par l'ordre de mobilisation générale le 2 août 1914, il est affecté au 3^e régiment d'infanterie à Digne et prend part à la bataille de la Marne.

Evacué à Perpignan à la suite d'une pleurésie, il s'offre comme volontaire pour l'armée d'Orient, en avril 1915, et est affecté au 175^e régiment de marche.

Il prend part aux combats des Dardanelles, de Serbie, de Macédoine où il est promu capitaine. Atteint d'une crise de paludisme aiguë, il ne consent à cesser son service que sur l'ordre formel de ses chefs ; hospitalisé le 6 décembre 1918, il succombe le 7 à l'hôpital de Neusatz (Hongrie) « donnant jusqu'au « dernier moment, a dit sur sa tombe le Colonel Pichot-Duclos, l'exemple « de la plus haute vertu militaire, l'attachement et le dévouement au devoir, « jusqu'au suprême sacrifice. »

Inscrit sur la liste d'aptitude au grade de chef de bataillon ; titulaire de la médaille du Maroc, du Nichan-İftikhar, de l'Aigle blanc de Serbie, de la Croix de guerre avec palmes.

Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Citations :

1^o 25 novembre 1915. Ordre de l'Armée :

Bourgeon André, lieutenant commandant la première compagnie, a assuré dans la nuit du 16 au 17 novembre, la défense d'Ormandi, en ralliant divers éléments. A provoqué par les dispositions judicieuses prises dans son secteur, la retraite des éléments ennemis, qui lui faisaient face, en leur infligeant de fortes pertes. Officier doué d'une grande énergie et du plus grand sang-froid.

2^o 12 avril 1917. Ordre de l'Armée :

Bourgeon André, capitaine commandant une compagnie d'assaut chargée de prendre une position, très dominante et bien organisée, a vaillamment enlevé ses troupes et s'est emparé de haute lutte de tous les objectifs donnés.

3^o 20 novembre 1918. Ordre du Corps d'armée :

Bourgeon André, capitaine à l'état-major du deuxième groupement de division ; excellent officier, ayant brillamment commandé une compagnie pendant deux ans. Classé depuis un an à l'état-major du Groupement de Divisions, s'est révélé comme un officier d'état-major excellent, joignant à une instruction générale étendue, des connaissances militaires complètes. S'est fait tout spécialement remarquer en septembre et octobre 1918, au cours des opérations de rupture au Nord de Monastir et de la poursuite qui a conduit le deuxième groupement de divisions jusqu'au Danube. Deux fois cité au cours de la campagne pour son énergie, sa bravoure et ses qualités de chef dans l'attaque.

Un monument funéraire a été élevé au capitaine Bourgeon par ses camarades de l'état-major, au cimetière de Neusatz, où il repose.



BOVIER Georges

Né le 23 février 1882 à Saint-Priest (Isère).

Sorti du Collège en 1899.

Ingénieur-chimiste à Rouen, il est mobilisé le 2 août 1914 comme sergent, au 299^e régiment d'infanterie et est promu adjudant au 99^e régiment.

A été tué d'une balle au cœur, le 13 septembre 1914 au combat de la petite Fosse, près de Saint-Dié.

Titulaire de la Croix de guerre et de la médaille militaire avec la citation suivante :

Excellent sous-officier, ayant rendu de très bons services en temps de paix. S'est fait, dès le début de la campagne, remarquer par sa crânerie au feu. A été tué en entraînant sa section à l'assaut le 13 septembre 1914.

Nous sommes heureux de reproduire, ici, quelques phrases d'une lettre que Georges Bovier écrivait de Rouen le 2 août à sa jeune sœur :

Sois courageuse comme une brave petite Française ; tu es bien jeune encore pour comprendre certaines choses, mais tu sais, cependant, ce que c'est qu'un devoir ; c'est sacrifier son intérêt personnel ou son bien-être pour un intérêt général ; naturellement plus le devoir est important, plus le sacrifice doit être grand, mais aussi plus l'honneur est beau de faire ce devoir. Or l'un des plus grands devoirs, c'est de défendre son pays ; tu connais l'histoire de Jeanne d'Arc : elle fut brûlée vive mais elle a sauvé son pays. Tu trouveras mille autres exemples dans l'histoire...

Que tu aies de la peine, j'en suis bien sûr, mais j'espère que tu seras fière aussi d'avoir trois frères qui vont s'exposer pour défendre leur pays, et quel pays ! la France qu'on t'a déjà, j'en suis sûr, appris à aimer, celle dont on a dit : « Tout homme a deux patries, la sienne et puis... la France ».

**BOVIER Marcel**

Né le 25 mai 1884 à Saint-Priest (Isère) ; frère du précédent.

Sorti du Collège en 1901. Venait de terminer ses études à l'École des Beaux-Arts de Paris et de recevoir le diplôme d'architecte du gouvernement lorsque la guerre éclata.

Parti dès le début avec le 299^e régiment d'infanterie, il fut ensuite versé au 12^e bataillon de chasseurs alpins.

Blessé dans les Vosges, vers Lulzern le 26 juin 1915, il mourut le lendemain.



De **BOYVEAU Gaston**

Sorti du Collège en 1887.

Sorti de Saint-Cyr en 1891. Était capitaine au 95^e régiment d'infanterie lorsque la guerre éclata. Il prit alors le commandement de la 24^e compagnie du 295^e régiment avec laquelle il prit part à de nombreux combats.

A été tué le 19 octobre 1914 à La Bassée.

Croix de guerre. Chevalier de la Légion d'honneur.

A été cité en ces termes à l'ordre de l'armée :

La Croix de la Légion d'honneur a été attribuée à la mémoire du capitaine de Boyveau Gaston-Charles-Louis du 295^e régiment d'infanterie.

Officier d'un beau courage, électrisant ses hommes par son exemple et sa fière attitude. Tué glorieusement à la tête de sa compagnie qu'il conduisait à l'assaut des premières maisons de La Bassée sous un violent bombardement, le 19 octobre 1914.

De **BUELLET Gabriel**

Né à Montreuil-sur-Mer le 21 juin 1896.

Sorti du Collège en 1907. Étudiant en droit.

Sergent pilote-aviateur, tombé glorieusement à Eix-Moulainville (Meuse), le 25 août 1916.

A été cité à l'ordre de l'armée en ces termes :

Pilote extrêmement dévoué et consciencieux, demandant toujours à remplir les missions les plus périlleuses. Quoique jeune pilote avait déjà rendu de grands services en faisant de nombreux réglages d'artillerie lourde à longue portée. A trouvé une mort glorieuse dans un combat contre un avion ennemi le 25 août 1916.

De **CAMUT Louis-Albert**

Né à Vienne le 10 mai 1892.

Sorti du Collège en 1907 il se destine au commerce, mais attiré par la carrière militaire, il s'engage le 10 novembre 1910 au 8^e régiment d'artillerie à Lunéville. Nommé brigadier, il passe au 60^e régiment à Neufchâteau ; maréchal des logis lors de la mobilisation, il prend part aux combats du Grand Couronné de Nancy, de Dixmude, de l'Artois et de Verdun. A Euze-la-Grande le 15 mars 1916, le Général Joffre lui remet la médaille militaire sur le champ de bataille.



Le 20 juillet de la même année, Camut est tué à l'attaque de Maurepas, après avoir mérité les trois citations suivantes :

1^o Ordre de la Division n^o 64.

Observateur, avancé en des points fortement battus, a pris part comme agent de liaison auprès de l'infanterie, à plusieurs attaques le fusil à la main. Renversé par l'explosion d'un obus et recouvert par plusieurs hommes tués, s'est rapidement dégagé pour achever sa mission. Le 14 octobre 1915, signé : Général DELIGNY.

2^o Grand quartier général des Armées. Ordre n^o 2756.

Sous-officier d'un grand sang-froid et d'un courage éprouvé. Pendant les derniers combats étant de liaison, a fourni les renseignements les plus précis, puis les communications téléphoniques étant rompues, a constitué, avec ses téléphonistes et quelques hommes d'infanterie, un petit groupe avec lequel il a défendu l'abri d'une section de mitrailleuses. Déjà cité à l'ordre.

Le 15 mars 1916, signé : JOFFRE.

3^o Ordre du Corps d'armée n^o 8018.

Très bon sous-officier, spécialisé sur sa demande dans la liaison avec l'infanterie, a assuré cette mission délicate avec une habileté et un courage remarquables. Tombé au Champ d'honneur devant Maricourt le 20 juillet 1916.

Le 6 décembre 1921, signé : ILLISIBLE.



CAUDIÈRE Gérard



Né à Marseille le 16 octobre 1893.

Sorti du Collège en 1906.

Engagé volontaire le 22 octobre 1912 au III^e régiment d'infanterie. Nommé sergent le 4 août 1914.

Blessé le 1^{er} septembre 1914 à Lunéville.

Nommé sous-lieutenant le 27 mars 1915.

Affecté au 85^e régiment d'infanterie le 31 mars 1916.

Tué à l'ennemi le 7 avril 1917 à Thuizy (Marne).

Croix de guerre, avec citation à l'ordre de la brigade.



CHEVALIER Lucien

Né le 31 juillet 1884 à Moissieu (Isère).

Sorti du Collège en 1900 pour entrer dans le commerce avec ses parents au Péage-de-Roussillon. Accomplit son service militaire au 6^e régiment d'artillerie à Valence.

A la mobilisation, rejoint son ancien régiment comme maréchal des logis.

Prend part aux batailles de Lorraine et de la Somme et c'est là qu'il tombe le 2 novembre 1914 au combat de Vrély ; inhumé à Harbonnières.

Croix de guerre. Médaille militaire.



CHOMARD Pierre

Né à Vienne le 23 octobre 1888.

Sorti du Collège en 1906, il contracte la même année un engagement volontaire au 75^e de ligne à Romans et passe ensuite au 99^e de ligne à Vienne où il devient sous-officier. Son congé terminé, il devient le collaborateur de son père, épaisseur à Vienne. A la déclaration de guerre, il rejoint son ancien régiment et participe aux combats d'Alsace, de la Marne, de la Somme, à la suite desquels il obtient en mai 1915 la Croix de guerre et la citation suivante à l'ordre du régiment :

A toujours fait preuve de grand courage dans les missions qui lui ont été confiées et s'est montré un éclaireur avisé et brave au cours de l'embuscade que les Allemands ont tendue dans la presqu'île de Frize.

Détaché comme agent de liaison lors de l'offensive de Champagne en septembre 1915, il est mortellement frappé par un éclat d'obus le 29 septembre au bois Bricot, près de Perthes-les-Hurlus.

Le *Journal Officiel* du 12 février 1916 enregistre la citation posthume à l'ordre de l'Armée dont Chomard fut l'objet :

A, en toutes circonstances, montré le plus grand courage. Blessé mortellement par un éclat d'obus, a expiré en disant : Je suis heureux de mourir pour la France. Déjà cité à l'ordre du régiment.

Médaille militaire (arrêté ministériel du 1^{er} mai 1920).



CLERC Louis

Né à Belfort le 9 janvier 1892.

Sorti du Collège en 1910. Reçu à Saint-Cyr en 1912, il en sort en 1914 (promotion de Montmirail) et est affecté, à la mobilisation, au 121^e régiment d'infanterie à Montluçon. En partant de cette ville le 6 août, il écrit à ses parents une lettre dont nous détachons les passages suivants :

... Tout autour de moi s'agite et se prépare. Les femmes pleurent et les hommes sont graves, tous sont pénétrés de la grandeur de leur tâche, tous savent que la lutte qui s'engage est décisive pour la France et qu'il n'y a plus qu'à vaincre ou à mourir. Je crois avoir su inspirer confiance à mes soldats et, en tous cas, si je ne les conduis pas à la gloire, je vous garantis que ce ne sera pas à la honte... Vous pouvez être fiers de moi...

Hier encore, j'ai défilé devant mon drapeau. Gare à celui qui le touchera.

Je pars en Cyrard. La tradition veut que les casoars soient à l'honneur.

Il se bat à Sarrebourg, à Rambervillers, où sa belle conduite lui vaut d'être nommé lieutenant sur le champ de bataille.

A la bataille de la Marne, il est l'objet de la citation suivante :

Ordre général n° 6. Le Général commandant le 13^e Corps d'armée cite à



l'ordre du Corps d'armée, le sous-lieutenant Clerc du 121^e régiment d'infanterie :

Dans la journée du 18 septembre, au cours de plusieurs attaques dirigées du village des Cloyes, sur la lisière des bois qu'il avait contribué à organiser avec la plus grande activité, a fait preuve du plus grand sang-froid, d'un réel courage et d'une énergie remarquable.

Signé : ALLIX.

Cette citation comportait l'attribution de la Croix de guerre.

Le 6 octobre 1914, le lieutenant Clerc tombe au Champ d'honneur à Bouchoir (Somme). Chevalier de la Légion d'honneur.



COLAS Gustave

Né à Vienne le 7 mai 1897.

Sorti du Collège en 1913.

Engagé volontaire en juin 1915 au 13^e régiment de chasseurs à cheval ; affecté ensuite au 2^e groupe d'aviation.

Mort à Lyon, le 14 septembre 1918 à l'hôpital complémentaire n^o 50 des suites d'une maladie contractée en service commandé.



CURNY Paul

Né à Beaurepaire le 24 octobre 1891. Sorti du Collège en 1910.

Entré à Saint-Cyr en 1913, il est nommé sous-lieutenant, à la mobilisation, au 10^e régiment d'infanterie à Auxonne.

Il tombe le 14 octobre 1914 à Vaulx-les-Palameis (Bois le Bouchot) Meuse. A été objet de la citation suivante à l'ordre de l'Armée :

Le sous-lieutenant Curny Paul, du 10^e régiment d'infanterie, frappé mortellement à la tête de sa section qu'il commandait très brillamment aux avant-postes. S'était distingué précédemment par sa bravoure dans les combats auxquels le régiment a pris part. Le Général commandant l'armée : DUBAIL.

Cette citation comporte la Croix de guerre avec palmes.

La Croix de la Légion d'honneur lui a été décernée à titre posthume par arrêté ministériel en date du 16 novembre 1919.



DOMER Jules

Né à Vienne le 18 janvier 1878.

Sorti du Collège en 1892.

Fabricant de drap.

Après avoir accompli son service militaire au 14^e bataillon de chasseurs alpins, il fut rappelé, à la mobilisation, au 109^e régiment territorial d'infanterie : versé en octobre 1914 au 252^e avec lequel il combattit en Woëvre et ensuite à Verdun. Versé ensuite au 62^e d'infanterie, a été tué le 7 octobre 1918 à Saint-Etienne-à-Arnes (Ardennes).



A obtenu la citation suivante :

Soldat brave et dévoué. Tombé au Champ d'honneur pour le salut de la Patrie le 7 octobre 1918 à Saint-Etienne-à-Arnes. Croix de guerre avec étoile de bronze.

La Médaille militaire lui a été décernée à titre posthume.



DUMAS Joseph

Né à Chuzelles (Isère) le 28 juillet 1893.

Sorti du Collège en 1908 pour entrer au Crédit Lyonnais.

Engagé volontaire en 1911 au 99^e régiment d'infanterie, il en revint sergent en 1913.

A la mobilisation, il fut affecté au 159^e régiment d'infanterie, avec lequel il prit part aux combats livrés en Alsace. Le 23 août 1914, il trouva la mort à Saint-Laurent (Vosges).

La médaille militaire lui a été attribuée (*Journal Officiel* du 18 juillet 1920) avec la citation suivante :

Excellent sous-officier, ayant pris part aux durs combats d'Altkirch du 17 au 22 août 1914 où il s'est vaillamment comporté. Mort accidentellement en service commandé le 23 août 1914 à Saint-Laurent.



DUPOUX Louis

Né à Romans le 29 avril 1897.

Sorti du Collège en 1912 pour continuer ses études au lycée de Lyon.

Engagé volontaire au 54^e régiment d'artillerie le 1^{er} avril 1915.

Le 1^{er} octobre suivant, il entre à l'École d'application de Fontainebleau et en sort aspirant le 1^{er} février 1916. Part sur le front au 51^e régiment d'artillerie de campagne. Nommé sous-lieutenant le 1^{er} novembre 1916 au 266^e régiment d'artillerie, il trouve la mort le 16 avril 1917 au Chemin des Dames sur la commune de Paissy.

A obtenu les deux citations suivantes :

1^o Août 1916 ; à l'ordre du régiment.

Très courageux et toujours volontaire pour les missions périlleuses, s'est particulièrement distingué comme observateur de groupe dans un secteur des plus difficiles, se portant spontanément aux éléments avancés de l'infanterie, malgré des barrages ennemis d'une extrême violence.

2^o 31 mars 1917 ; à l'ordre de l'Armée.

Jeune officier d'un courage au-dessus de tout éloge et d'une bravoure exemplaire. S'est distingué à plusieurs reprises comme observateur de son groupe. Tué le 16 avril 1917, alors qu'il assurait la liaison entre la première ligne d'infanterie et le groupe d'artillerie.

Nommé Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



DUPUIS Jean

Né à Grenoble le 26 juin 1896.

Sorti du Collège en 1910. Admis au Prytanée militaire de La Flèche, il se prépare à Saint-Cyr où il est reçu en août 1914 (promotion de la Grande-Revanche). Il contracte alors un engagement de 8 ans au 99^e régiment d'infanterie. Envoyé au peloton spécial des Saint-Cyriens au camp de La Valbonne, il en sort le 8 décembre avec le n^o 3 comme sous-lieutenant au 22^e régiment d'infanterie, et passe ensuite au 2^e régiment *bis* de zouaves. Le 24 avril 1915, à Ypres, en chargeant à la baïonnette à dix pas en avant de sa section, il reçoit une balle dans la tête.

Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec palme.

Citation à l'ordre de l'Armée du 19 juin 1915 :

Jeune officier de 19 ans, a conduit ses hommes, pendant deux jours de combats successifs, avec beaucoup de cranerie et de bonne humeur.

A entraîné sa section avec un courage admirable, à l'assaut des tranchées allemandes, devant lesquelles il est tombé mortellement frappé.



GENEVAY Henri

Né à Saint-Clair-du-Rhône, le 27 novembre 1895.
Sorti du Collège en 1913. Étudiant en droit.

Incorporé avec sa classe le 13 novembre 1914 au 97^e régiment d'infanterie ; il est versé en mai 1915 au 158^e régiment avec lequel il prend part à diverses attaques à Notre-Dame-de-Lorette.

Blessé mortellement d'un éclat d'obus le 25 septembre 1915, il expire le lendemain à l'ambulance de Houdain (Pas-de-Calais).

A été l'objet de la citation suivante :

Brave soldat. Mort pour la France le 26 septembre 1915, des suites de blessures reçues à l'ennemi dans l'accomplissement du devoir en Artois.

Croix de guerre avec étoile de bronze.
Médaille militaire.

**GENEVET Emile**

Né à Vienne le 25 mars 1881.

Sorti du Collège en 1898. Agent d'assurances à Vienne.

Après avoir accompli son service militaire, il est affecté à la mobilisation à son ancien régiment, le 4^e génie, en qualité de sous-lieutenant. Quelque temps après il est nommé lieutenant. Il prend part aux combats livrés en Alsace et dans l'Oise.

A la suite de maladies contractées au front, il est hospitalisé à Châtel-Guyon, puis à Nice et enfin à Paris au Val-de-Grâce, où il meurt le 20 décembre 1917.

**GÉRINIÈRE Jean-Pierre**

Né à Estrablin (Isère) le 27 août 1863.

Sorti du Collège en 1882.

Engagé volontaire la même année au 52^e régiment d'infanterie où il devient sergent-major.

Entré en 1887 à l'École de Saint-Maixent, il en sort sous-lieutenant en 1888 et est affecté au 140^e régiment d'infanterie à Grenoble.

Nommé lieutenant au corps, il est promu capitaine le 1^{er} janvier 1900 au 22^e régiment à Bourgoin. C'est de là qu'il part au front avec son régiment.

Chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 1907.



Après avoir pris part aux premiers combats dans les Vosges, il tombe à Gerbevillers le 30 août 1914.

Croix de guerre avec la citation suivante à l'ordre de l'Armée :

Le Général Humbert, commandant le détachement d'armée de Lorraine, cite à l'ordre de l'Armée :

Le Capitaine Gérinière du 222^e d'infanterie.

Le 30 août a pris au cours du combat le commandement du bataillon, son chef ayant été tué. Conduisait le bataillon à l'assaut lorsqu'il a été mortellement frappé.



GEYNET Edouard

Né à Vienne le 12 décembre 1874.

Sorti du Collège en 1888.

Industriel à Sisteron.

Affecté à la mobilisation au 109^e régiment territorial d'infanterie.

Mort au Champ d'honneur à Perthes-les-Hurlus (Marne) le 14 juillet 1915.

Médaille militaire et Croix de guerre, avec la citation suivante :

Soldat dévoué et courageux. A été tué à son poste de combat à Perthes le 14 juillet 1915.



GUICHARD Pierre

Né à Vienne le 26 août 1897.

Sorti du Collège en 1914. Parti avec sa classe en janvier 1916, il fut affecté au 116^e d'infanterie où il devint caporal.

Tombé au Champ d'honneur le 10 août 1917 à Saint-Quentin (Aisne).

Croix de guerre avec étoile de bronze et Médaille militaire, accompagnées de la citation suivante :

Caporal brave et dévoué. Glorieusement tombé pour la France le 10 août 1917 à Saint-Quentin.



GUIGUE Victor

Né à Salaise (Isère) le 4 mai 1898.

Sorti du Collège en 1914.

Engagé volontaire le 27 décembre de la même année au 1^{er} régiment du génie à Versailles. Affecté au 4^e régiment, il part au front, où il prend part à un grand nombre de combats. En permission fin septembre 1918 ; il rejoint le 8 octobre sa compagnie à Vouziers. Le lendemain, intoxiqué par les gaz, il est évacué à l'ambulance de Villers-Deaucourt (Marne) où il meurt le 17 octobre.

**GUILLOT Clément**

Né à Villefranche-sur-Saône le 16 novembre 1895.

Sorti du Collège en 1911 ; il est obligé d'interrompre ses études de droit à la Faculté de Lyon pour répondre à l'appel de sa classe en décembre 1914.

Incorporé au 97^e régiment d'infanterie à Chambéry, il est ensuite dirigé sur le camp de Valréas pour suivre les cours d'officier de réserve.

Le 30 mars 1915 il revient à Chambéry, qu'il quitte une deuxième fois pour aller à Donzère comme caporal instructeur de la classe 1916. Désigné pour le front il est dirigé le 3 juin 1915 sur les environs d'Arras. Le 25 septembre de la même année il tombe à Carency, mortellement frappé d'une balle à la tête, au cours d'une contre-

attaque allemande. A obtenu la citation suivante à l'ordre du régiment :

Très bon caporal. A toujours donné un bel exemple de courage et de dévouement. A été tué le 25 septembre 1915 au cours d'une attaque, en entraînant vaillamment ses hommes à l'assaut.

**HANUS André**

Né le 30 novembre 1895 à Ronchamp (Haute-Saône).

Sorti du Collège en 1913.

Suivait les cours de l'École de Commerce de Lyon, lorsque, appelé avec sa classe, il fut incorporé au 97^e régiment d'infanterie à Chambéry.

Parti sur le front, il prit part aux combats de l'Artois et tomba glorieusement à Souchez le 25 septembre 1915, dans un tir de barrage.

Croix de guerre. Médaille militaire accompagnée de la citation suivante :

Soldat d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables. Tombé pour le salut de la Patrie en se portant à l'attaque des positions allemandes le 25 septembre 1915 à Souchez.



JARNIEUX Georges

Né à Vienne le 17 août 1890.

Sorti du Collège en 1906 pour se livrer au Commerce.

Après avoir accompli son service militaire il est rappelé le 2 août 1914 comme caporal au 52^e régiment d'infanterie à Montélimar.

Il prend part aux combats livrés en Alsace, sur la Marne et à Verdun.

Il trouve la mort à la deuxième bataille de la Marne, à Gueux le 29 septembre 1916.

La Croix de guerre avec étoile d'argent lui a été conférée avec la citation suivante :

Caporal d'une bravoure réputée. Mort pour la France le 29 septembre 1916 des suites de glorieuses blessures reçues en faisant son devoir.

Médaille militaire.

**JOURNAUD Jean**

Né à Sainte-Colombe-lès-Vienne le 1^{er} mai 1876.

Sorti du Collège en 1890 pour se livrer au Commerce.

Mobilisé au 109^e régiment territorial d'infanterie, il est versé au 140^e de ligne. Prend part aux combats de Souchez-Carency et à l'offensive de Champagne en 1915.

Versé ensuite au 75^e régiment, il est envoyé à Verdun où il tombe le 3 juin 1916 au village de Fleury, en remplissant courageusement, comme volontaire, une corvée de ravitaillement en première ligne.

A obtenu la citation suivante :

Volontaire pour ravitailler en munitions ; a été tué en accomplissant sa mission.

Croix de guerre.

**JULLIEN Abel**

Né à Septème (Isère) le 16 mars 1887.

Sorti du Collège en 1900. Agriculteur.

Après avoir accompli son service militaire au 97^e régiment d'infanterie à Chambéry d'où il revint caporal, il fut rappelé à la mobilisation au 299^e régiment d'infanterie.

Tombé au Champ d'honneur à Gerbeviller le 30 août 1914.

Croix de guerre. Médaille militaire.



JULLIEN Louis

Né à Vienne le 11 octobre 1858.

Sorti du Collège en 1876. Sorti de Saint-Cyr en 1881.

Sous-lieutenant au 22^e régiment d'infanterie à Montélimar et Romans. Lieutenant au 58^e régiment à Avignon. Capitaine au 161^e au camp de Châlons et à Saint-Mihiel. Chef de bataillon au 122^e à Montpellier, ensuite au 142^e à Mende.

C'est de cette dernière ville qu'il partit lors de la mobilisation, pour prendre part aux combats de Lorraine, puis à ceux de Belgique où il fut blessé à Hilstaète.

Louis Jullien prit ensuite le commandement du 170^e régiment et allait être promu lieutenant-colonel, lorsqu'à l'attaque de Champagne de septembre 1915, au moment où il se levait pour commander à ses hommes de tirer sur les Allemands qui approchaient, il fut abattu par des mitrailleuses ennemies.

A été cité une première fois à l'ordre de l'Armée en ces termes :

Officier supérieur très expérimenté. Commande son bataillon avec fermeté et compétence. Le 20 août a dirigé son bataillon avec autorité et fermeté dans le mouvement de repli effectué lors de l'évacuation définitive d'une position. Blessé au combat du 2 novembre 1914.

A été cité en outre comme suit à l'ordre de la division :

Officier supérieur revenu au front à peine remis de ses blessures. Chef estimé, écouté, obéi, a brillamment entraîné son bataillon à l'attaque le 6 octobre 1915. A été mortellement atteint devant les fils de fer non détruits.

Officier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre avec palme et étoile d'argent.



LÉVY Pierre

Né à Lyon le 5 septembre 1895.

Sorti du Collège en 1911.

Étudiant en droit. Appelé avec sa classe, il est incorporé le 15 décembre 1914 au 2^e régiment de zouaves. Au mois de juin suivant, il prend part à la charge de Quennevières (Oise). Le 4 juillet, un obus éclate au bord de la tranchée que son bataillon avait reprise aux Allemands quelques jours auparavant. Lévy blessé mortellement refuse de se faire accompagner au poste de pansement « donnant ainsi aux jeunes qui venaient d'arriver un noble exemple de courage et de sang-froid. » (Lettre de son commandant de compagnie). Il meurt des suites de ses blessures le 12 juillet 1915 à l'hôpital de Compiègne où il avait été transporté.

Cité le 4 juillet 1915 à l'ordre de l'Armée :

Pour sa belle attitude au cours d'un violent bombardement.

Croix de guerre avec palme.

A reçu la médaille militaire à titre posthume.



L'HUILLIER Emile



Né à Vienne le 5 octobre 1889.

Sorti du Collège en 1905 pour entrer à l'École de Chimie de Lyon.

Après avoir accompli son service militaire au 12^e bataillon de chasseurs alpins il entre comme ingénieur-chimiste à la Manufacture Vaganay frères.

A la mobilisation, il rejoint, comme sergent, son ancien bataillon à Embrun ; affecté à une compagnie de dépôt, il permuta pour partir en Alsace.

Le 22 août, quatre compagnies de chasseurs alpins dont la sienne, sont assaillies devant le village d'Ingersheim près de Colmar, par trois régiment allemands. Emile L'Huillier, chargé de tenir un groupe de maisons isolées, en avant du village, résiste durant 4 heures, enfermé dans l'une d'elles avec six de ses chasseurs ; mais, se repliant devant le nombre, il rejoint sa section qui défendait l'accès du pont d'Ingersheim. Sans aucun souci du danger, debout au milieu de ses hommes, agenouillés en tirailleurs, L'Huillier maintenait toujours son héroïque résistance, quand, de la maison même qu'il venait d'évacuer, une balle allemande vint le frapper à la tête. Tué sur le coup il fut enseveli au carrefour de la route de Colmar à Kalzenthal.

Croix de guerre, avec la citation suivante à l'ordre du bataillon :

Tué à l'ennemi le 22 août 1914 à Ingersheim, après avoir tenu tête pendant plusieurs heures à des forces supérieures ; a rendu chèrement sa vie en donnant le plus bel exemple de courage et de dévouement.

Nous extrayons le passage suivant de la lettre par laquelle le commandant Martin du 12^e bataillon de chasseurs alpins, annonçait à Mme L'Huillier l'envoi de la Croix de guerre.

C'était un vaillant dans toute l'acception du terme, vaillant soldat et vaillant chrétien. Il l'a bien prouvé par la façon héroïque dont il a sacrifié sa vie en entraînant sa section à l'assaut.

Médaille militaire.



LOURD Camille

Né à Givros le 17 mai 1891.

Sorti du Collège en 1909. Étudiant en médecine ; appelé à la mobilisation au 52^e régiment d'infanterie à Montélimar ; attaché à l'hôpital de cette ville comme médecin auxiliaire, où par suite de la promiscuité il est atteint d'une méningite aiguë. Envoyé en convalescence dans sa famille à Montagny, il y meurt le 8 août 1915.



LUIZET Claudius

Né à Chuzelles (Isère) le 12 novembre 1894.
 Sorti du Collège en 1909.
 Agriculteur à Simandres.
 Parti avec la classe 1914 a été affecté au 159^e ré-
 giment d'infanterie.
 A été tué à Aix-Nouettes le 2 juin 1915.
 Croix de guerre. Médaille militaire.

**LUIZET Elie**

Né à Chuzelles (Isère) le 26 mai 1892 ; frère du
 précédent.

Sorti du Collège en 1907. Agriculteur à Siman-
 dres.

Etait caporal au 22^e régiment d'infanterie, lors
 de la déclaration de guerre.

Après avoir pris part à tous les combats du
 début il tombe glorieusement à Perthes-les-Hurlus
 le 13 septembre 1915.

Croix de guerre. Médaille militaire.

**MÉTRAL Louis**

Né le 8 octobre 1895 à Chanas (Isère).

Sorti du Collège en 1913.

Parti avec sa classe en décembre 1914, est affecté
 au 61^e régiment d'infanterie à Privas ; passé au
 158^e, au mois de mai 1915.

A peine arrivé sur le front, il trouve la mort au
 bombardement des crêtes de Notre-Dame-de-
 Lorette (lieu dit Fond-de-Bertal), le 21 juin 1915.



MANIN Laurent

Né à Vienne le 31 janvier 1895.

Sorti du Collège en 1911.

Admis à l'École Polytechnique en 1912.

Nommé sous-lieutenant à la déclaration de guerre au 40^e régiment d'artillerie à Saint-Mihiel.

A pris part aux combats de l'Argonne, de Verdun et de la Somme.

Détaché le 1^{er} décembre 1916 avec la mission Berthelot en Roumaine comme capitaine. Revenu sur le front en mars 1918, a pris part aux combats de Champagne.

A été tué le 15 juillet 1918.

Titulaire de la Médaille de Roumanie, de la Croix de guerre (palme en bronze, étoile d'argent, étoile de vermeil) et de la Légion d'honneur à titre posthume.



Citations : 1^o A l'ordre de l'armée du 6 mai 1915.

S'est particulièrement distingué depuis trois mois de combats par son audace et son sang-froid exceptionnels, se dépensant sans compter. Toujours en première ligne, rendant journellement des services inappréciables comme observateur de tranchées.

2^o A l'ordre du corps d'armée n^o 469 A du 20 juillet 1915.

Officier d'un sang-froid remarquable, toujours prêt à payer de sa personne. Au cours du combat du 30 juin a parcouru nos nouvelles tranchées de première ligne et en a rapporté un relevé précis. Pendant le combat du 2 juillet a, par son énergie et sa belle attitude puissamment contribué à pousser en avant une partie de la ligne d'infanterie.

3^o Ordre de la division n^o 231 du 7 novembre 1916.

Jeune officier du plus beau courage, a pris le commandement de sa batterie dans des conditions difficiles et malgré des bombardements quotidiens d'obus asphixiants et d'obus de gros calibre. A su obtenir dans ses tirs la plus grande régularité. A cherché et a trouvé les observatoires agencés qui lui permettent de suivre à vue directe tous les mouvements de notre infanterie.

4^o A l'ordre de la 4^e Armée n^o 1359 du 26 août 1918.

Le lieutenant Manin Laurent-Claude du 111^e régiment d'artillerie lourde (20^e batterie).

Jeune commandant de batterie d'une bravoure et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Tireur d'élite se donnant tout entier à sa tâche, a instruit et formé dans un temps très court, une unité nouvelle dont il a obtenu les résultats les plus remarquables. Poussant au plus haut degré le geste de l'exemple a été grièvement blessé le 15 juillet 1918 à la bataille de Champagne, alors qu'il commandait debout, à découvert des pièces violemment bombardées dont c'était la première bataille et qu'il faisait tirer sans arrêt.

Le Général commandant la 4^e Armée,

Signé : GOURAUD.



MURET Emile

Né à Vienne le 6 septembre 1887.

Sorti du Collège en 1903. Directeur d'usine.

Après avoir accompli son service militaire au 22^e régiment d'infanterie, d'où il sortit sergent, il fut rappelé à la mobilisation au 299^e régiment et versé au 30^e régiment le 13 avril 1916.

Tombé glorieusement le 7 août de la même année à La Laufée (ferme Bourveaux).

Croix de guerre avec étoile de bronze.

Médaille militaire.

A obtenu la citation suivante :

Sous-officier brave et dévoué, s'est toujours bien conduit aux combats auxquels il a pris part, est tombé mortellement frappé le 7 août 1916 à La Laufée.

**PÉTREQUIN Joannès**

Né à Vienne le 11 août 1885.

Sorti du Collège en 1900. Employé de commerce.

Après avoir accompli son service militaire au 99^e régiment d'infanterie il fut rappelé à la mobilisation au 299^e.

Il prit part avec ce régiment aux premiers combats de Lorraine et trouva la mort à Gerbeviller le 30 août 1914.

Croix de guerre. Médaille militaire avec citation ci-après :

Bon et brave soldat. A été tué à son poste de combat le 30 août 1914.

**PINEL Maurice**

Né à Pont-de-Chérury (Isère) le 3 février 1882.

Sorti du Collège en 1898. Pharmacien.

Affecté, lors de la mobilisation, à l'hôpital Desgenettes à Lyon, comme pharmacien major de 2^e classe et ensuite à l'hôpital de la Miséricorde à Toul.

Décédé à Cannes le 20 septembre 1918 des suites d'une maladie contractée en service.



POUZET Charles

Né à Voiron le 10 mars 1888.

Sorti du Collège en 1907. Employé de commerce.

Après avoir accompli son service militaire au 99^e régiment d'infanterie, il fut rappelé, à la mobilisation, comme sergent au 159^e régiment.

Parti en Alsace, il trouva la mort dès le début de la guerre dans une reconnaissance au col de la Chippote à Sainte-Barbe.

La croix de guerre lui a été décernée avec la citation suivante à l'ordre du régiment :

A, par son courage et son sang-froid, au cours de circonstances critiques et sous un violent bombardement aidé à la progression des unités voisines.

**PUZIN Louis**

Né à Vienne le 8 mai 1885.

Sorti du Collège en 1903. Docteur en médecine à Vienne.

Mobilisé le 4 août 1914 comme médecin auxiliaire au 252^e régiment d'infanterie, il part en Lorraine où il obtient la citation suivante à l'ordre du régiment :

Médecin d'une énergie et d'un dévouement remarquables. Le 16 novembre 1914 s'est rendu en plein jour et sous le feu de l'ennemi aux tranchées de la cote 243 pour donner ses soins à un officier observateur d'artillerie mortellement blessé.

Nommé aide-major de 2^e classe en 1915, il prend part à l'offensive de Champagne.

En juin 1916, il quitte le 252^e pour être affecté à une ambulance.

Nommé ensuite aide-major de 1^{re} classe, il est désigné pour remplir cet emploi dans un des groupes de batteries de tranchées. Le 18 août 1917, il quitte l'ambulance pour rejoindre son nouveau poste peu éloigné. Il prend place avec ses bagages sur une voiture régimentaire attelée d'un cheval. Au même moment ce cheval s'emballe et, dans sa course, projette contre un arbre l'aide-major Puzin qui se brise la colonne vertébrale et meurt sur le coup.

Croix de guerre.



QUATRECOTE Emile

Né à Beaurepaire (Isère) le 18 mai 1879.

Sorti du Collège en 1895. Établi négociant à Beaurepaire, il part à la mobilisation comme sergent au 99^e régiment d'infanterie.

Blessé le 25 septembre 1915, il est versé, après guérison au 330^e puis au 365^e régiment d'infanterie et trouve la mort le 29 septembre 1918 à Filain (Aisne).

Croix de guerre avec palmes.

Citation à l'ordre de la II^e Armée :

Sous-officier très énergique qui, lors de l'attaque du 25 septembre 1915 a conduit sa demi-section jusqu'à l'objectif assigné par son commandant de compagnie. Est tombé grièvement blessé en faisant prévenir son chef que les ordres étaient donnés pour la marche en avant de sa demi-section. Le 31 décembre 1915 ; signé : PÉTAÏN.

Citation à l'ordre de la brigade :

Sous-officier d'élite, a montré durant les journées des 15 et 16 juillet 1918 les qualités d'un véritable chef, parcourant la tranchée au mépris de tout danger, véritablement stoïque devant le bombardement. A pris le commandement de la section après que son chef fut tué. A contribué largement à briser l'attaque ennemie.

Signé : de BILLY.

Médaille militaire (arrêté ministériel du 7 novembre 1920) : avec la citation ci-après :

Brave sous-officier. Est mort glorieusement pour la France le 29 septembre 1918 à Filain, en faisant vaillamment son devoir.



RODILLON Claude-Joseph

Né à Vienne le 8 juin 1874.

Sorti du Collège en 1886.

Au départ de sa classe il fut affecté au 26^e régiment d'infanterie à Nancy.

Admis à l'École de Saint-Maixent, il en sortit comme sous-lieutenant au 5^e régiment à Paris, où il fut plus tard nommé lieutenant.

En 1913 il fut nommé au 37^e régiment à Nancy ; c'est là que le trouva la mobilisation.

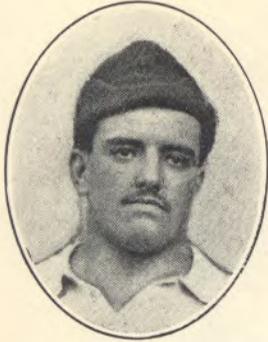
Il prit part à la campagne d'Alsace, mais le 26 août 1914, il tomba glorieusement près de Lunéville, à l'attaque de la ferme de la Rochelle.

Croix de guerre avec la citation suivante à l'ordre de l'armée :

Tombé mortellement blessé à l'attaque d'une ferme en criant : En avant, mes amis, je suis blessé, mais ne vous occupez pas de moi, en avant ! à la baïonnette !

Chevalier de la Légion d'honneur.



ROYET Joseph

Né à Saint-Etienne (Loire) le 31 mai 1893.

Sorti du Collège en 1911.

Etait étudiant lorsqu'à l'appel de sa classe, il fut incorporé au 22^e régiment d'infanterie.

Fait prisonnier au combat de Foucaucourt (Somme) le 24 septembre 1914, il mourut le 9 mai 1915 au camp de Niederzweheren près Cassel.

**RUF Etienne**

Né à Vienne le 10 mai 1873.

Sorti du Collège en 1892.

Après avoir accompli son service militaire au 30^e régiment d'infanterie à Annecy, il est professeur dans diverses écoles en Angleterre, et en dernier lieu au Royal Military College à Londres.

Attaché comme interprète à l'armée britannique, il trouve la mort à Noyon le 24 mars 1918, tué par une torpille aérienne au moment où il partait en mission avec deux officiers anglais.

**RUF Lucien**

Né à Cluny (Saône-et-Loire) le 23 janvier 1883.

Sorti du Collège en 1893. Menuisier.

Incorporé à la mobilisation au 17^e régiment d'infanterie ; versé ensuite au 414^e.

A pris part au combat de Souchez et a été tué au bois de Hache le 23 octobre 1915.

Croix de guerre et médaille militaire.



SERVOZ Roger

Né à Lyon le 24 octobre 1884.

Sorti du Collège en 1899.

Rejoignit à la mobilisation le 99^e régiment d'infanterie, avec lequel il prit part aux combats livrés en Lorraine.

Mort le 1^{er} septembre 1914 à Rougeville (Vosges).

**SOUVRAZ Louis**

Né à Vienne le 24 avril 1887.

Sorti du Collège en 1902.

Employé à la Manufacture Vaganay frères.

Parti à la mobilisation comme sergent au 299^e régiment d'infanterie.

Après avoir pris une part active aux combats de Lorraine, il passe adjudant en septembre 1914, puis est nommé successivement sous-lieutenant et lieutenant.

Le 13 novembre 1916, il obtient la croix de guerre avec la citation suivante à l'ordre de la brigade :

A fait preuve de grande énergie en remplissant sa mission sur un terrain ne présentant que des difficultés et a rendu de précieux services, en allant la nuit, insouciant du danger, rendre compte de la situation, à travers des groupes ennemis.

Le 29 mai 1918, il tombe glorieusement devant Soissons en défendant une petite hauteur assaillie par les ennemis.

Citation à l'ordre de l'armée :

Officier d'une bravoure légendaire au régiment. Le 28 mai 1918, il barre à l'ennemi une route importante, le retardant un temps précieux et sauve son matériel de 37 sous un feu violent. Le 29 mai, après avoir combattu toute la matinée, n'ayant plus de munitions de sa spécialité, il va se mettre personnellement à la disposition d'un capitaine et à la tête d'une section, trouve une mort glorieuse en combattant.

Le Général commandant la 6^e Armée, DEGOUTTE.

Chevalier de la Légion d'honneur.



STEHLY Henri

Né à Barcelone (Espagne) le 2 février 1884.

Sorti du Collège en 1902.

Ingénieur agricole E. A. M. à Mascara (Algérie).

Rappelé à la mobilisation comme sergent de réserve au 3^e régiment de zouaves à Constantine. Versé au 2^e régiment de marche d'Afrique, il prend part à la campagne des Dardanelles où il est nommé adjudant puis sous-lieutenant.

Est envoyé ensuite à Salonique et prend part à la première campagne de Serbie en 1915.

Disparu en mer le 26 février 1916 dans le torpillage du transport auxiliaire *Provence*.

Croix de guerre avec étoile d'argent. Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Citation :

Excellent officier d'un courage qui faisait l'admiration de ses hommes. Mort pour la France le 26 février 1916 à son poste.

**THOMASSY Jean**

Né à Vienne le 31 janvier 1892.

Sorti du Collège en 1910. Etudiant à l'Ecole de Commerce de Lyon.

Engagé volontaire au 99^e régiment d'infanterie le 21 avril 1913.

Prend part aux premiers combats en Alsace ; tombe le 20 août 1914 à Bellefosse.



TONNÉRIEUX Henri

Né à Vienne le 18 septembre 1890.

Sorti du Collège en 1907. Admis à l'Ecole des Mines de Paris ; il venait d'en sortir avec le n° 2 lorsque sonna l'appel de la mobilisation. Incorporé dans l'artillerie à Grenoble, il y devient sous-lieutenant et est affecté au 38^e régiment d'artillerie à Nîmes, puis envoyé au front, comme officier adjoint à l'état-major de l'artillerie d'une division. Il prend part aux luttes de l'Argonne où il est grièvement blessé le 1^{er} juin 1916. Transporté à l'hôpital de Froidos, il y succombe le lendemain.

A obtenu la citation suivante à l'ordre de l'Armée :

Le 25 juin 1915. Ordre général n° 239. Le Général commandant la II^e armée cite à l'ordre de l'Armée :

Le sous-lieutenant Tonnerieux Henri-Florentin de l'état-major de l'artillerie d'une division, 38^e régiment d'artillerie.

Officier d'élite ayant mis au service de sa Patrie, depuis le début de la campagne, tout ce qu'un esprit doué de la plus belle intelligence et ce qu'un cœur animé des plus nobles sentiments peuvent donner. Grièvement blessé à son poste de combat le 1^{er} juin 1916, est mort pour la France le 2 juin 1916.

Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.



VIENNOIS Gabriel



Né le 18 mai 1887 à Oytier-Saint-Oblas (Isère).

Sorti du Collège en 1904, il entra dans l'administration des Ponts-et-Chaussées.

Après avoir accompli son service militaire au 97^e régiment d'infanterie, d'où il sortit sergent, il fut rappelé à la mobilisation au 299^e régiment.

Mort glorieusement à Gerbevillers le 30 août 1914.

Croix de guerre. Médaille militaire.



VIVIER Georges

Né à Saint-Jean-de-Bournay (Isère) le 14 mars 1892.

Sorti du Collège en 1908, pour continuer ses études au Lycée de Grenoble.

Élève à Saint-Cyr de 1911 à 1913.

Sous-lieutenant au 75^e régiment d'infanterie.

Mortellement blessé le 22 août 1914 au col de Saales et décédé le lendemain des suites de ses blessures.

Chevalier de la Légion d'honneur. Croix de guerre.

Citation à l'ordre de la brigade :

Chargé dans l'attaque de la Salcée le 22 août 1914, de couvrir sa compagnie et tombant sous le feu de mitrailleuses ennemies, tirant à courte distance, a fait preuve de beaucoup de sang-froid et d'un mépris absolu du danger ; n'a pas hésité à lancer sa section à l'assaut. Est tombé mortellement frappé.

**VIVIER Robert**

Né à Vienne le 17 novembre 1895 ; frère du précédent.

Sorti du Collège en 1908 pour continuer ses études au lycée de Grenoble.

Engagé volontaire en novembre 1914 au 2^e régiment d'artillerie.

Nommé aspirant au 54^e d'artillerie le 1^{er} novembre 1915. Mort pour la France à Fleury le 28 avril 1916.

Médaille militaire. Croix de guerre.

Citation à l'ordre du Corps d'Armée :

Modèle de sang-froid et de courage. Le 28 avril 1916, lors d'une forte attaque, la batterie effectuant un tir de barrage, quoique soumis à un violent bombardement, s'est porté, malgré le feu, à une pièce très éprouvée. A été tué par un obus.



COMITÉ D'ADMINISTRATION

1921-1923

<i>Président d'honneur</i> ...	M. JULES PAJOT, avoué, Maire de Vienne ;
<i>Président</i>	M. FRANÇOIS VAGANAY, industriel ;
<i>Vice-Présidents</i>	M. MAYOUD, docteur en médecine ; M. GROS, chef de gare en retraite ;
<i>Secrétaire</i>	M. VABRE, professeur au Collège ;
<i>Secrétaire-adjoint</i>	M. JOUBERT, représentant de commerce ;
<i>Trésorier</i>	M. RIGARD, caissier au Crédit Lyonnais .

MEMBRES :

MM. PELLET, fabricant de chaussures ;
 VEYRE, comptable ;
 GOUJON, commis-voyer ;
 JACQUIER, architecte ;
 BOURBONNAIS, ingénieur ;
 REY, agriculteur ;
 GUERRIER LUCIEN, ingénieur électricien ;
 L'HUILLIER CLAUDE, ingénieur ;
 BOURGADE, huissier ;
 LENTILLON, principal clerc de notaire ;
 PERROT, employé de commerce ;
 STEHLY, principal clerc d'avoué.

Siège de l'Association : Au Collège PONSARD.